

Le Thillot, le 16 décembre 2024

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du GCL du 15-12-2024

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO a ouvert la 49^{ème} Assemblée Générale en accueillant avec plaisir Monsieur Christophe NAEGELEN Député des VOSGES, Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental du Canton du THILLOT, Monsieur Jean-Louis DEMANGE Premier Adjoint à la ville du THILLOT et Monsieur Jean-Marie CHIVOT Adjoint à l'Environnement à la Ville du THILLOT.

Il présente les excuses de Monsieur François VANNSON Président du Conseil Départemental des Vosges et celles de Madame Isabelle CANONACO Maire du THILLOT tous deux représentés ainsi que celles de Madame Marise THIEBAUTGEORGES Présidente de la Caisse Locale du Crédit Agricole.

Parmi les membres pouvant siéger à l'Assemblée Générale avec voix délibératives 11 sont présents et 18 excusés.

Après un moment de recueillement pour honorer la mémoire des disparus de cette année membre, anciens membres du GCL et proches des adhérents il ouvre les débats.

Le Président dans son rapport moral adopté à l'unanimité précise que l'effectif de l'association était constitué de 79 membres ce qui représente une diminution de 1 par rapport à l'année 2023.

Six membres de Droit (inchangé); 21 membres Actifs (-11); 52 membres Associés (+10).

Il signale que le GCL accuse une baisse 6% par rapport à son budget prévisionnel adopté à hauteur de 32 500 € et remercie pour cela les différents donateurs et mécènes notamment la SARL VUILLEMARD ainsi que les collectivités locales qui y ont contribué à savoir la ville de LE THILLOT pour la subvention de 5 000 € qui sert en particulier à couvrir les différentes charges (eau, électricité, chauffage, entretien et taxe foncière) et LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES pour la subvention de 234,33 € pour le Sport-Boules sans oublier la Caisse locale du Crédit Agricole pour la somme de 400 € pour les activités sportives.

Ensuite le fonctionnement de chaque Section est relaté en détails.

Pour la Section Culture la Bibliothèque fonctionne à la demande des lecteurs en s'adressant directement à la responsable Brigitte RAMPAZZO.

Le site de l'association dont l'adresse est « gcl1976.e-monsite.com/ », outil indispensable de communication avec les adhérents est mis à jour régulièrement; on y trouve notamment tous les bilans financiers actualisés et tous les compte-rendus.

Pour la Section Sport-Loisirs regroupant plusieurs activités il est procédé à un exposé par ordre chronologique suivant l'ancienneté.

Tout d'abord la Pétanque loisir a pu réunir au total 30 adeptes dont certains jeunes du centre d'accueil de l'Association « Le Gouvernail » 43 fois cette année en général les mardis en organisant une animation de 14H à 19H en plein air ou en boulodrome couvert selon les conditions atmosphériques.

L'organisation de concours vacanciers est prévue pendant la période estivale.

Quant à la Pétanque et Jeu Provençal Compétition elle regroupait 12 licenciés qui ont participé uniquement cette saison aux Championnats de Clubs (CDC) qui ont débuté en avril pour s'achever en septembre.

En CDC Open en division D3B le GCL se classe 5ème sur 6 et en CDC Vétérans en division D3A il se classe 3ème sur 6.

Pour la saison le même nombre d'équipes a été engagé.

Le samedi 1er juin depuis le matin a été consacré au Sport Adapté par une journée d'intégration avec l'ASSHV de SAINT-AME.

Le samedi 26 octobre Antoine CUNAT a remporté le tête à tête du club devant Claude GERMAIN.

Cinq concours hivernaux 8 doublettes homogènes sur invitation ont eu lieu cette saison, ils seront au nombre de six pour l'année 2025.

Le Tennis de Table loisir est pratiqué plus ou moins régulièrement par une poignée de personnes.

Le Sport-Boules Lyonnaises Compétition comptait 10 licenciés qui ont participé à 20 rencontres dans les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté en obtenant des résultats moyens.

Quatre organisations sont à mettre à l'actif du GCL dont le Championnat Alsace-Vosges doubles le dimanche 5 mai.

Les entraînements se déroulent les vendredis à 15H quand la météo le permet, il y a eu 10 séances d'animation d'avril à octobre.

Le calendrier des compétitions a été établi et le GCL aura le plaisir d'accueillir au THILLOT.

Le Challenge Pierre POIGNET 16 Quadrettes Loisir le Jeudi 3 Juillet à 9H.

Le Challenge de la Ville 32 Doubles le Dimanche 27 Juillet à 9H.

Le Challenge des Mynes du THILLOT 16 Quadrettes le Dimanche 21 Septembre à 9H.

Sport et Vie a organisé de nombreuses sorties aux alentours du THILLOT en respectant les consignes de sécurité en période de canicule.

Un programme est en préparation pour 2025.

Le Président a rappelé que comme tous les ans il a fallu entretenir les aires de jeux envahies en permanence par les mauvaises herbes et la mousse malgré l'utilisation en quantité de désherbant, ajoutant que l'entretien permanent du bâtiment a nécessité également beaucoup de moyens et beaucoup d'heures.

Le Trésorier Pierre COMTE étant excusé le Président a présenté le rapport financier qui enregistre un excédent de 40,39 € correspondant à des recettes de 30 526,84 € et à des dépenses de 30 486,45€.

Le rapport financier approuvé par les vérificateurs aux comptes a été adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel en équilibre à 29 000 € présenté également par le Président est adopté également à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est reconduit en totalité.

Pour la 49^{ème} fois consécutive Jean-Pierre RAMPAZZO est élu Président.

Antoine CUNAT reste Vice-Président, Brigitte RAMPAZZO Secrétaire Générale et Pierre COMTE Trésorier Général.

Maryse BOILEAU et Annick CURIEN-VAXELAIRE restent Vérificateurs aux comptes.

Tour à tour les élus prennent la parole pour féliciter le GCL.

Monsieur Jean-Louis DEMANGE indique que la ville continuera à apporter son soutien au GCL.

Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental du Canton du THILLOT souligne que département poursuivra son aide aux associations.

Monsieur Christophe NAEGELEN Député également Conseiller Régional renseigne l'Assemblée sur l'aide que peut apporter la Région à des associations comme le GCL et se tient à leur disposition pour les aider à construire les différents dossiers de demande de subventions.

Le Président clôture l'Assemblée et invite tous les participants à boire le verre de l'amitié avant de prendre un repas en commun préparé par le traiteur Christophe LOUIS de SAINT-MAURICE SUR MOSELLE.